

# LA LUCARNE

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)

Hiver 2020-21  
Vol. XLII, numéro 1



La maison Vincent-Sainte-Marie,  
lauréate du prix Thérèse-Romer 2020

## LES PRIX DE L'APMAQ 2020

# LA LUCARNE 10 \$

LA LUCARNE est le bulletin de liaison de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ). Publiée chaque trimestre depuis janvier 1981, LA LUCARNE se veut un lieu d'information sur différents aspects reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

## Secrétariat de l'APMAQ

2050, rue Atateken, Montréal (Québec) H2L 3L8

Téléphone : 450 661-6000

Courriel : [info@maisons-anciennes.qc.ca](mailto:info@maisons-anciennes.qc.ca)

Internet : [www.maisons-anciennes.qc.ca](http://www.maisons-anciennes.qc.ca)

Comité de rédaction : Pierre Bleau, Andrée Bossé et Louis Patenaude.

Collaborations : Gérard Beaudet, Pierre Bleau, Andrée Bossé, Christian Denis, Martin Gagné, Jean-Robert Grenier, Daniel Milot, Mélanie Morel, Claire Pageau, Louis Patenaude, Thérèse Romer, Louis Tremblay et Émilie Vézina-Doré.

Mention de sources : A. Dobrowsky (p. 6 : portrait de M. Beaudet), Jean-Robert Grenier (p. 8), Thérèse Romer (p. 9), Martin Gagné et Mélanie Morel (p. 10 & 11), Pierre Bleau (p. 12) et Christian Denis (p. 15).

## Abonnements, publicité et comptabilité :

Mireille Blais ([apmaq.gestion@gmail.com](mailto:apmaq.gestion@gmail.com))

Infographie : Pierre Bleau

Imprimeur : Imprimerie de la CSDM

Livraison : Effica-poste inc.

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

© APMAQ 2020. Tous droits réservés sur l'ensemble de cette revue. On peut reproduire et citer de courts extraits d'articles à la condition d'en indiquer l'auteur et la source, mais on doit adresser au secrétariat de l'APMAQ toute demande de reproduction de photos ou d'un article intégral. Les opinions exprimées dans LA LUCARNE n'engagent que les auteurs.

Si vous souhaitez recevoir LA LUCARNE en format électronique plutôt qu'en format papier, veuillez en aviser le Secrétariat.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021

Louis Tremblay, président

Pierre Bleau, vice-président

Michelle Roy, secrétaire

Émilie Vézina-Doré, trésorière

Diane Jolicoeur, administratrice

Arthur-James Plumpton, administrateur

Claude Michaud, administrateur

## Les prix de l'APMAQ 2020

Hiver 2020-21

<b>Mot du président</b> Louis Tremblay	3
<b>In memoriam : Yolande Gingras</b>	3
<b>Appel de candidatures 2021</b>	4
<b>Coup dur pour les maisons anciennes : Retrait des assureurs dans le dossier HÉRITAS</b> Claire Pageau	5
<b>Du patrimoine architectural au patrimoine urbain</b> Gérard Beaudet, lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin 2006	6
<b>Ma pierre angulaire</b> Jean-Robert Grenier	8
<b>Aux amoureux de vieilles maisons</b> Thérèse Romer, lauréate du prix Robert-Lionel-Séguin 1990	9
<b>La maison Vincent-Sainte-Marie</b> Prix Thérèse-Romer 2020, Mélanie Morel et Martin Gagné Avec la collaboration d'Andrée Bossé	10
<b>La toiture du père Noël</b> Pierre Bleau	12
<b>Le patrimoine, du travail professionnel à l'engagement politique</b> Christian Denis, lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin 2020	14
<b>Les archives de La Lucarne sont maintenant en ligne</b> Daniel Milot, webmestre	16

### En couverture : La maison Vincent-Sainte-Marie



Nommée en l'honneur des premiers occupants; Élisabeth Vincent et André Sainte-Marie, deux jeunes gens, issus de familles souches de la ville de Longueuil. La maison aurait été érigée par ce couple après leur mariage, célébré le 11 novembre 1805. La maison d'été (bas-côté) a été construite vers 1860.

La publication d'annonces publicitaires dans LA LUCARNE ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services.

## COIN DU MÉCÈNE

### Un au revoir à l'année 2020 et un espoir déterminé pour 2021

Chères et chers membres, en cette année singulière chamboulée par la pandémie, nous souhaitons vous remercier. Merci de continuer à nous encourager en renouvelant votre adhésion et en y ajoutant quelquefois un don.

Merci également à nos membres HÉRITAS qui nous appuient dans les démarches pour trouver un nouvel assureur afin de mieux desservir les propriétaires de maisons anciennes. Merci de nous soutenir dans notre mission de mise en valeur du patrimoine bâti québécois. Nous vous souhaitons un heureux temps des fêtes dans vos demeures bien aimées.



## MOT DU PRÉSIDENT

Louis Tremblay

C'est souvent, lors d'anniversaire ou de départ, que l'on prend le temps de rendre hommage, féliciter ou remercier ceux qui font ou ont fait des choses remarquables.

Cette année, l'APMAQ a eu 40 ans. Récemment, en découvrant toutes les anciennes *Lucarnes* maintenant disponibles sur notre site web, je me suis arrêté tout à fait par hasard sur le numéro du printemps 2000 dans lequel la fondatrice de notre organisation, Thérèse Romer, écrivait un article sur les 20 ans de l'APMAQ. Quelle bonne idée ont eue nos rédacteurs d'inviter madame Romer à partager, 20 ans plus tard, ses souvenirs et réflexions dans le numéro que vous vous apprêtez à lire!

Un autre anniversaire a été souligné en 2020, celui de Robert-Lionel Séguin qui aurait célébré cent ans de vie cette année; dans notre dernier numéro, un article nous avait bien renseignés sur sa vie et son impressionnant parcours professionnel.

Nous avons emprunté à cette femme et à cet homme leurs noms pour les honorer, certes, mais aussi dans le but de souligner le travail et la contribution d'autres personnes à la préservation de nos maisons anciennes et du patrimoine en général. Cette année, la situation particulière générée par la pandémie n'a pas empêché notre jury d'attribuer ces prix. Le prix Robert-Lionel-Séguin ainsi que le prix Thérèse-Romer ont été décernés; les deux récipiendaires nous font découvrir leurs parcours et leurs réalisations dans les pages suivantes. Félicitations à nos lauréats 2020!

C'est d'ailleurs au cours de notre Assemblée générale annuelle, tenue de façon virtuelle cette année, que nous avons eu le plaisir d'annoncer les noms des lauréats de nos prix. De plus, trois autres personnes se sont jointes à l'APMAQ lors de cette assemblée; nous tenons en effet à souhaiter la bienvenue dans nos rangs à madame Noémi Nadeau qui agira à titre de coordonnatrice de même qu'à messieurs Arthur Plumpton, membre de longue date, et Claude Michaud qui siègeront au Conseil d'administration (CA). L'APMAQ leur souhaite donc la bienvenue et les remercie de leur intérêt pour notre organisation.

Et, qui parle de l'arrivée de nouveaux membres au CA, parle aussi nécessairement de départ... Ce mot du président ne serait pas complet sans souligner le départ de notre Conseil d'administration de deux de nos membres qui ont cumulé, à eux deux, plus de 30 années de service au sein de notre Conseil; nous les avons trop peu remerciés de leur immense contribution lors de notre Assemblée générale. Je parle ici de Claire Pageau ainsi que de Louis Patenaude très dévoués à notre association en tant que membres du Conseil d'administration et probablement un peu plus encore avant même d'y siéger. Je me permets de glisser une petite anecdote: il y a plusieurs années, un ami à qui j'avais rendu service m'a offert pour me remercier... un dictionnaire; beau cadeau que j'ai apprécié plus particulièrement à cause de sa dédicace en première page: «*Mon ami, je tiens à te remercier pour ta précieuse collaboration, mais comme je ne trouve pas les mots justes, je te les offre tous*». Claire et Louis, tous les membres se joignent à moi pour vous offrir les plus beaux mots qu'on ne peut synthétiser que par un seul: merci! Nous espérons vous compter parmi nous afin de continuer à bénéficier de votre présence et de vos connaissances pendant encore plusieurs années.

Je termine avec ces mots en vous rappelant qu'il est inutile d'attendre un départ ou un anniversaire pour dire aux gens qu'on les estime. À vous tous, membres et précieux bénévoles, sachez que nous apprécions chaque geste dédié à la cause de la préservation de nos maisons anciennes. Passez un bon temps des Fêtes malgré la situation actuelle et, si vous manquez d'idées-cadeaux, vous pouvez toujours offrir... des dictionnaires!

### IN MEMORIAM



Yolande Gingras

Éditrice et directrice de Éditions Point du Jour, Yolande Gingras (1952-2020) est décédée le 7 août dernier. Membre de l'APMAQ, elle a participé avec son mari, Richard Marcil, lui aussi décédé, à l'organisation de la visite de l'APMAQ à L'Assomption en 2012. Amoureuse des livres, de l'histoire et du patrimoine, Yolande a fait connaître et apprécier la culture dans sa région d'adoption, Lanaudière. Son nom va rester attaché à la célébration de la mémoire d'Henriette Cadioux, épouse du patriote Chevalier de Lorimier, inhumée à L'Assomption en 1891. On doit à Yolande la première biographie de cette femme patriote. Disons aussi qu'elle a fait paraître (*editionspointdujour.com*) en 2017, *Patrimoine agricole de L'Assomption*, un hommage au savoir-faire de nos ancêtres bâtisseurs avec de magnifiques photos de ces bâtiments d'autrefois.

L'APMAQ tient à exprimer ses plus sincères condoléances à sa famille et à tous ses proches.

# APPEL DE CANDIDATURES 2021



Lauréate 2009 — Maison David Henry Geggie (Québec)



Lauréate 2010 — Maison Nadon (Laval)



Lauréate 2011 — Maison Victor Dubois (Princeville)

## PRIX ROBERT-LIONEL-SÉGUIN

Décerné annuellement depuis 1984, le prix Robert-Lionel-Séguin souligne la contribution exemplaire d'une personne œuvrant au Québec à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti.

### Admissibilité et critères de sélection

Le prix s'adresse à des personnes et non à des groupes, des organismes ou des institutions. On ne peut poser soi-même sa candidature, mais des personnes, des groupes, des organismes ou des institutions peuvent présenter une candidature. Pour être admissibles, les personnes dont on propose la candidature doivent avoir fait preuve, au plan national ou international, d'un engagement soutenu et significatif dans des activités visant la sauvegarde ou la mise en valeur du patrimoine bâti du Québec. Cette contribution peut avoir donné lieu à une production écrite, à une action significative de sauvegarde ou à une fonction d'animation, de coordination ou d'enseignement reliée à la mise en valeur du patrimoine.

### Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- le curriculum vitae de la personne proposée ;
- une lettre d'acceptation de cette personne ;
- une lettre de présentation exposant les raisons qui militent en faveur de cette candidature ;
- au moins trois lettres d'appui signées par des personnes dont la compétence est reconnue dans le domaine du patrimoine ;
- un dossier faisant état de sa contribution à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine :  
*dossier de presse (maximum 20 pages),  
photos et autres documents (maximum 5 pages).*

Voir les détails sur le site web de l'APMAQ.

## PRIX THÉRÈSE-ROMER

Le prix Thérèse-Romer a été créé en 2005 dans le but de reconnaître la contribution des membres de l'APMAQ à la conservation (entretien, restauration et mise en valeur) d'une maison ancienne, extérieur et intérieur, c'est-à-dire d'un bâtiment qui a eu ou qui a encore une fonction résidentielle : manoir, école de rang, magasin général, moulin, couvent...

### Admissibilité et critères de sélection

Sont admissibles les membres en règle de l'APMAQ depuis au moins un an au moment de la soumission du dossier. On peut poser soi-même sa candidature. Un membre peut également poser la candidature d'un autre membre avec l'accord de celui-ci. Les critères de sélection sont les suivants :

- respect du style du bâtiment ;
- choix des matériaux ;
- souci des éléments caractéristiques ;
- harmonie avec l'environnement naturel et bâti sous la responsabilité des candidats.

Afin de participer au mandat éducatif de l'APMAQ, il est souhaitable que le lauréat du Prix Thérèse-Romer ait déjà ouvert ou s'engage à ouvrir sa maison aux membres dans le cadre d'une visite guidée.

### Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- identification de la maison ;
- historique de la maison ;
- approche de restauration ;
- description des travaux de restauration réalisés ;
- impact de la restauration dans l'environnement.

**On peut consulter l'appel du Prix  
et le guide de présentation d'une candidature  
sur le site web de l'APMAQ.**

Le dossier complet (en format PDF) doit être envoyé par courriel à

**[info@maisons-anciennes.qc.ca](mailto:info@maisons-anciennes.qc.ca)**

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 31 mars 2021.

# COUP DUR POUR LES MAISONS ANCIENNES : RETRAIT DES ASSUREURS DANS LE DOSSIER HÉRITAS

Claire Pageau

Il y aura bientôt sept ans, l'APMAQ et le cabinet d'assurances et de services financiers DALE PARIZEAU MORRIS MACKENZIE, lançait le programme d'assurance HÉRITAS, longuement attendu par les quelques 300 000 propriétaires de maisons anciennes du Québec. Ce service unique dans le domaine des assurances de l'habitation s'adressait entre autres,

- aux maisons construites avant 1940,
- aux maisons situées dans un lieu patrimonial désigné,
- aux besoins particuliers de celles-ci quant à leur caractère historique, architectural, patrimonial ou culturel.

Or, en juillet dernier l'assureur APRIL a mis fin à ce programme laissant un vide dans ce secteur du marché immobilier. Soulignons que ce retrait n'est pas unique au programme HÉRITAS. Par exemple, nous entendions récemment les voix d'entrepreneurs agricoles qui se retrouvent dans des situations semblables/similaires. Les assureurs évoquent les défis reliés entre autres aux changements climatiques qui les obligent à revoir leurs plans d'affaires.

Pourtant, assurer sa maison ne devrait pas être un privilège mais un besoin essentiel surtout lorsque celle-ci contribue au patrimoine québécois.

En tant que société, non seulement faisons-nous face à un nombre trop élevé de maisons qui subissent le choc du pic du démolisseur, mais voilà que des propriétaires d'une parcelle de ce patrimoine québécois perdent l'accès à un outil essentiel à la protection de leur bien. Par conséquent, cette perte ajoute à la précarité de ce bien collectif.

L'APMAQ n'a d'autres solutions que de s'investir à nouveau dans ce dossier. Des conversations avec des entreprises du secteur des assurances sont en cours pour redémarrer un nouveau programme.

À la lumière de nos expériences récentes, nous souhaitons bonifier ce programme d'assurance en fonction des particularités, des besoins et des exigences du marché québécois. Un dossier à suivre.



CONSEIL DES  
MÉTIER D'ART  
DU QUÉBEC

LE RÉSEAU DES ARTISANS  
PROFESSIONNELS EN  
ARCHITECTURE  
ET PATRIMOINE

Bureau de Québec : 418.694.0260 | Bureau de Montréal : 514.861.2787 | [METIERSDART.CA](http://METIERSDART.CA)



# DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL AU PATRIMOINE URBAIN

Gérard Beaudet, urbaniste émérite

Professeur titulaire, École d'urbanisme et d'architecture de paysage UdeM

Lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin 2006

*En ce centième anniversaire de la naissance de Robert-Lionel Séguin, La Lucarne a invité un des lauréats du prix éponyme à s'exprimer sur ses motivations et son action en matière de sauvegarde du patrimoine bâti.*

Mon intérêt pour le patrimoine remonte à mes années de formation en architecture à l'Université de Montréal (1973-1977). Publiée en 1972, l'*Encyclopédie de la maison québécoise* de Michel Lessard et Huguette Marquis était alors une référence incontournable. La démolition de la maison Van Horne, survenue l'année suivante, allait révéler la précarité de l'héritage architectural et urbain de la période victorienne. Dans Milton Park, la mobilisation citoyenne devait permettre de sauver de la démolition quelque 600 logements menacés par le projet Cité-Concordia. Ces préoccupations pour le patrimoine trouveront par ailleurs un écho dans les initiatives d'Héritage Montréal et du Conseil des monuments et sites – devenu Action patrimoine – qui ont été fondés en 1975 pour faire contrepoids aux visées des propagandistes d'une modernisation à tous crins.

C'est dans ce contexte que j'ai eu l'opportunité de me joindre au Groupe de recherche en architecture et site historiques (GRASH) dirigé par le professeur Laszlo Demeter. J'y ai notamment collaboré au relevé architectural de l'église de la Visitation-du-Sault-au-Récollet et de l'édifice Grothé, ainsi qu'à l'inventaire des édifices patrimoniaux du centre-ville de Montréal et de ceux du corridor Boucherville-Contrecoeur.

À l'été 1976, j'ai été impliqué dans une recherche sur le patrimoine montréalais menée au Centre de recherche et d'innovation urbaine (CRIU) de l'Université de Montréal. Dirigée par le géographe Gilles Ritchot, cette recherche s'articulait à un cadre théorique qui m'était totalement inconnu : la géographie structurale. La découverte de cette approche confortera ma décision de poursuivre mes études à la maîtrise en urbanisme et soutendra mes réflexions théoriques aussi bien que mes expériences de terrain ultérieures. Le changement d'échelle que concrétisait le passage de l'architecture à l'urbanisme favorisera une mise en perspective du regard que je portais sur notre héritage architectural et me permettra de mieux comprendre à quel point le patrimoine urbain est bien plus qu'une concentration de bâtiments d'intérêt.

Détenteur d'une maîtrise, je suis entré en avril 1980 à l'emploi de la Société technique d'aménagement régional (Sotar). On me proposait de coordonner la mise en œuvre du programme d'amélioration de quartier (PAQ) que la firme avait préparé pour la Ville de Terrebonne. Comme ce mandat requérait que j'y travaille presque à temps plein, le Conseil municipal me confiera également la livraison des programmes de rénovation résidentielle LOGINOVE et PAREL, respectivement financés par la Société d'habitation du Québec et la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Cette responsabilité m'obligera à combler les lacunes de ma formation en ce qui concerne les aspects techniques de la construction. Elle me permettra par ailleurs d'insister auprès des propriétaires et des entrepreneurs sur la nécessité de prendre en compte la valeur patrimoniale des bâtiments devant être rénovés, une préoccupation trop souvent ignorée par les responsables de la livraison de ces programmes.

Comme la firme dont j'étais l'employé agissait à titre de consultant pour la municipalité, on m'impliqua dans différents dossiers d'urbanisme ayant trait au vieux Terrebonne. C'est ainsi que j'ai eu l'occasion de suggérer la tenue d'un appel de propositions pour le redéveloppement d'un terrain vague situé face à l'entrée de l'Île-des-Moulins (projet Terrebourg), de recommander l'agrandissement du territoire qui était considéré d'intérêt patrimonial, puis de recommander l'acquisition de deux emplacements industriels en vue de leur redéveloppement à des fins résidentielles (Manoir de la Rive).



*Construit au milieu des années 1980 face à l'entrée du site historique de l'Île-des-Moulins, le complexe immobilier Terrebourg concrétisera, par ses caractéristiques et ses effets d'entraînement, une approche résolument urbanistique du patrimoine. Photo Gérard Beaudet.*

Cette implication dans ces dossiers et dans plusieurs autres a été l'occasion de préciser les tenants et les aboutissants d'une approche urbanistique du patrimoine dont je rends compte dans l'ouvrage **Comment le vieux Terrebonne est devenu le Vieux-Terrebonne**, paru aux éditions GID en 2017. Une approche que j'ai également privilégiée ailleurs, notamment à Trois-Rivières et, avec malheureusement beaucoup moins de succès, à La Prairie et à Chambly. J'ai tiré plusieurs leçons de ces expériences, notamment en ce qui concerne l'intérêt à géométrie variable porté à l'urbanisme dans le monde municipal et les motivations profondes de certains élus.



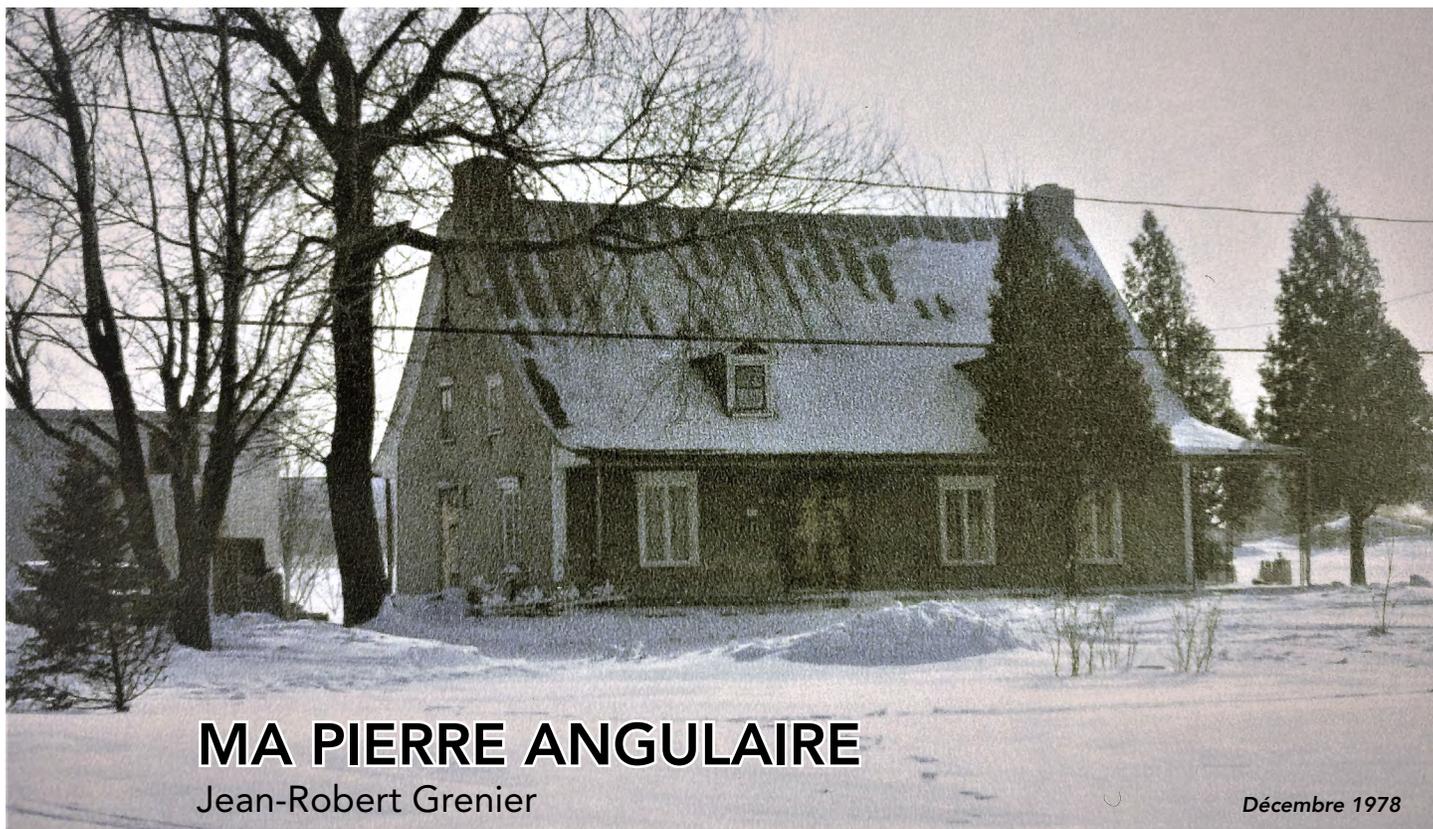
*Mes premiers contacts avec le vieux Terrebonne remontent à mes années d'études au Séminaire Saint-Sacrement (1967-1970). L'île-des-Moulins accueillait alors des entreprises artisanales et un parc de maisons mobiles. Certains s'inquiétaient avec raison de l'avenir de ce site dont on reconnaîtrait quelques années plus tard le caractère exceptionnel. Photo SHRT P001-1-19*

Mais, par-dessus tout, je reste aujourd'hui persuadé à la lumière de mes nombreuses expériences de terrain que l'incapacité collective de miser sur une approche véritablement urbanistique et aménagiste du patrimoine explique beaucoup de déboires et de déconvenues au nombre desquels figurent plusieurs des démolitions déplorées au cours des dernières années. Il est en effet manifeste, pour quiconque prend un peu de recul, que les cadres réglementaires auxquels sont assujettis les milieux bâtis anciens relèvent souvent d'une conception réductrice des milieux patrimoniaux, voire d'une grande indifférence à l'égard de leur devenir, et sont, par conséquent, une des causes des dérives auxquelles nous assistons régulièrement.

En 1989, j'entreprenais ma carrière universitaire, d'abord à demi-temps — ce qui me permit de garder un pied dans la pratique professionnelle — puis, quelques années plus tard, à temps plein. Durant ces premières années comme professeur à l'Institut d'urbanisme, j'ai eu la chance de réaliser pour le compte d'Hydro-Québec quelques inventaires et plusieurs études sur des centrales hydroélectriques et de me familiariser avec l'épopée hydroélectrique québécoise. De tels mandats étaient précieux. Même si le changement de perspective qu'impliquait mon passage à l'université était manifeste, j'ai en effet toujours cherché à maintenir un contact avec le terrain. Ces études et les exercices de sensibilisation des élus et des membres des Comités consultatifs d'urbanisme des municipalités comprises dans une quinzaine de MRC de l'ouest du Québec alimentaient mes réflexions et mes enseignements.

Par ailleurs, je considère de longue date, que l'implication citoyenne est importante, d'autant qu'à titre d'universitaire je me sens un devoir de redonner à la société qui m'accorde le privilège insigne d'être payé pour lire, réfléchir, enseigner et publier. C'est la raison pour laquelle je me suis impliqué dans le comité francophone d'ICOMOS Canada, notamment à titre de vice-président (1991-1996), le Forum québécois du patrimoine (1994-1996) et Héritage Montréal, dont j'ai été vice-président (1996-1997) et président (1997-2000). La présentation de nombreuses conférences et la fréquentation régulière des médias écrits et électroniques m'ont par ailleurs permis, du moins je l'espère, de sensibiliser les lecteurs et les auditeurs aux grands enjeux auxquels nous sommes confrontés, notamment en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine, et d'apporter un éclairage que je pense indispensable au débat public.

Mes premières incursions dans le champ du patrimoine remontent à un peu moins de cinquante ans. Il aurait alors été difficile d'anticiper à quel point le champ de la conservation se transformerait. Si le chantier patrimonial mené depuis compte un grand nombre de réussites exceptionnelles, les avancées n'ont jamais été inéluctablement assurées. Les dernières années, documentées dans le rapport du bureau du vérificateur général paru au printemps dernier, ont même été marquées par des reculs inquiétants. En patrimoine comme en tout autre domaine, rien n'est définitivement acquis. C'est pourquoi l'engagement enthousiaste doit toujours comporter une bonne dose de vigilance.



# MA PIERRE ANGULAIRE

Jean-Robert Grenier

Décembre 1978

À l'instar de nos ancêtres bâtisseurs nous, les amoureux des vieux bâtiments, comme je l'écrivais dans un article précédent, cherchons l'authentique. Les frères Goyette de Verchères furent occupés à restaurer le rez-de-chaussée de la maison tout le long de l'été et de l'automne de l'an 1978. Les dix principales étapes de ces travaux furent :

**1.** Vider le rez-de-chaussée des meubles et des appareils électroménagers et les déplacer à l'étage. Ne pas oublier d'installer un pare-poussière au haut de l'escalier, car... poussière sera et poussière fut !

**2.** Démolir les divisions intérieures remontant au début du 20<sup>e</sup> siècle, retirer le crépi du carré intérieur puis nettoyer tout débris restant entre les pièces. Sélectionner les plus beaux échantillons des moulures d'origine afin de les reproduire.

**3.** Replacer dans les vantaux des fenêtres les barrotins manquants, ces derniers furent retirés au début du 20<sup>e</sup> siècle pour faire place à de plus grands carreaux de verre.

**4.** À l'aide d'étais placés sous les poutres au sous-sol, niveler le plancher du rez-de-chaussée en glissant des cales sous les poutres appuyées sur le mur de refend. Une fois le plancher d'aplomb, retirer les étais et réparer les planchers en changeant les madriers lorsque requis. Le quart du plancher fut remplacé.

**5.** Une fois cette opération complétée, étayer les sept poutres du rez-de-chaussée et niveler le plancher du 2<sup>e</sup> étage. Nous nous retrouvons donc avec deux étages à niveau.

**6.** Construire les divisions intérieures à l'aide de planches de pin varloppées et embouvetées.

**7.** Installer aux endroits requis du clouage de deux pouces d'épaisseur sur les pièces du carré et y clouer les pare-chaises, les plinthes, les boîtiers pour prises et interrupteurs électriques ainsi que sur les faux cadres des ouvertures (*fenêtres et portes*). Installer les fenêtres et les portes avec leurs moulurations. Finalement, protéger les nouvelles moulures de rubans amovibles afin d'éviter toute éclaboussure lors du giclement des deux pouces de mousse polyuréthane.

**8.** Scier à l'aide d'une égoïne flexible l'excédent de la mousse polyuréthane des murs du carré et retirer les rubans amovibles de toutes les moulures.

**9.** Appliquer une première couche de mortier ou gros plâtre de construction directement sur la mousse polyuréthane et laisser mourir le mouvement de la truelle sur la tranche de toutes les moulures en les laissant ressortir d'un gros pouce. Laisser sécher plusieurs jours. Il en résultera un crépi aux multiples petites aspérités prêtes à recevoir les couches de plâtre de Paris qui lui, lorsque bien appliqué et en quantité, aura la texture d'une pierre lisse réfléchissante. Après l'enduction complétée, les différentes moulures devraient saillir d'un demi-pouce à un pouce.

**10.** Finir la pose des nouvelles moulures sur les divisions du rez-de-chaussée, pendre les portes, mettre en place les différents éléments de forge, pendre la crémaillère à la potence, allumer l'âtre de la salle commune, déboucher une ou deux bouteilles de champagne et... prendre le temps de fêter la fin des travaux, pour cette année !

*Le sixième article de la série à paraître dans La Lucarne expliquera la restauration de l'extérieur de ma maison de Calixa-Lavallée.*

# AUX AMOUREUX DE VIEILLES MAISONS

Thérèse Romer, fondatrice et ancienne secrétaire générale de l'APMAQ



En mémoire, je revois la petite rue Chénier à Saint-Eustache, qui mène à la grande maison blanche, patrimoniale, à gauche, et à la lignée de sympathiques petites maisons à droite dont celle de ma voisine, feu Gisèle Trépanier. (*Gisèle, toujours jeune à mes yeux, mériterait un livre à elle seule...*).



Chers Amis et Amies,

Très vieille moi-même, plus proche de la centaine que de la cinquantaine, je n'ai pas peur du mot « *vieilles* ». (Même si, à la fondation de La Lucarne, le mot « *anciennes* » fut adopté à juste titre). Mon vrai amour, vous le comprendrez, va aux vieilles maisons. Celles que nous chérissons, bien sûr. Mais aussi aux plus délabrées, parfois aux mystérieuses abandonnées, celles qu'on aperçoit en vitesse derrière une touffe d'arbustes en filant sur les routes qui longent nos villages.

Je suis très honorée d'avoir été invitée à vous écrire ces quelques lignes pour La Lucarne d'hiver, 40 ans après la publication des premiers bulletins de ce qui allait devenir La Lucarne. Bulletins ronéotypés, suivis bientôt par les numéros successifs de La Lucarne, découpés et assemblés à la main sur la table de la salle à manger de ma maison à Saint-Eustache, pour envoi chez l'imprimeur avant retour pour expédition...

Eh bien, aujourd'hui où en est l'APMAQ? Je feuillette la dernière Lucarne, admire sa belle simplicité, la solidité des textes, je suis émue par la jolie couverture arrière. Je me tourne ensuite vers la page Web de l'association, la trouve bien aménagée, facile d'accès, simple et solide, bravo, bravo. Chapeau à la courageuse équipe qui mène, après tant d'années, la lutte pour protéger les belles vieilles maisons du Québec.

Parallèlement, je revis les années d'efforts pour réanimer l'ensemble du Vieux-Saint-Eustache. Des noms, des lieux surgissent, le Moulin Légaré avec ses vieux meuniers, feu Philippe, Donat, avec Mademoiselle Légaré affairée à sa généreuse table de cuisine. Le Manoir Globensky et sa légendaire châtelaine, Gabrielle Thibodeau, si âgée, toute menue et toujours élégante... Leçons de vie et de diversité, tant de vieilles amitiés à chérir.

Mais tout change, bien sûr. Aujourd'hui, le Vieux-Saint-Eustache sommeille, entouré de « *développements* » et d'immenses centres commerciaux agglutinés aux artères des autoroutes. Je regarde plus loin. Maints souvenirs du Vieux-Québec, dont les résidents commençaient à fuir leur maison au début de notre siècle, découragés par les déferlements de touristes... Et que dire de Venise, joyau mondial noyé aujourd'hui par les monstrueux bateaux de croisière?

Tant d'impressions, tant d'années, tant d'expériences diverses à partager, de souvenirs à conjuguer! Tant d'enjeux qui nous préoccupent tous. J'aimerais y réfléchir avec vous pour y revenir, si vous le voulez bien, dans le prochain numéro de *La Lucarne*.

D'ici là, Noël et le Nouvel An approchent. Nous risquons de les fêter en solitaires, en cette terrible année de la COVID-19. Puisse, malgré tout et toujours, la chaleur de nos cœurs nous accompagner. Avec l'esprit vivant des riches traditions qui ont marqué l'histoire du Québec.

# LA MAISON VINCENT — SAINTE-MARIE

## Prix Thérèse-Romer 2020, Mélanie Morel et Martin Gagné

### Un mot sur les lauréats

Derrière un épais rideau de verdure, ceinte d'une clôture de perches, se cache la maison Vincent-Sainte-Marie. Discrète, elle peut échapper au regard des automobilistes qui roulent allègrement sur le Chemin de Chambly très urbanisé. Pourtant, dès 1665, année de sa mise en chantier, cette route reliait le fort de Chambly au bord de la rivière Richelieu jusqu'à Longueuil; c'était un raccourci qui permettait d'éviter le long détour des embarcations par Sorel-Tracy pour rejoindre le fleuve, puis Montréal. Très tôt, le riche terreau entre les deux rives a attiré de nombreux colons et assuré leur prospérité; il y a quelques décennies encore, cet environnement était majoritairement agricole.

Mélanie Morel et Martin Gagné habitaient déjà Saint-Hubert (devenu arrondissement de Longueuil) lorsqu'ils ont senti le besoin d'agrandir leur espace vital; dans cet îlot de fraîcheur, une ancestrale assez bien conservée qui, remise au goût du jour quelques fois au cours de deux siècles précédents, ne demandait qu'à l'être encore. Quelle chance d'être adoptée par ce couple si complice prêt à entreprendre sa restauration en y apportant tout leur extraordinaire talent manuel, leur énergie, et ce, dans le respect des traditions architecturales! Rien dans leurs parcours professionnels ne les avait préparés à une telle entreprise sauf leur intérêt pour l'histoire et le mobilier ancien. Quiconque a survécu à la réfection d'une maison ancienne, tout en y habitant, s'y reconnaîtra en lisant leur article; les autres admireront leur persévérance. Il leur a fallu seulement treize ans pour redonner au bâtiment sa fierté d'antan tout en y intégrant le confort moderne. Trois enfants animent ce lieu de vie privilégié; pour s'amuser à l'extérieur, ils disposent du vaste terrain agrémenté de nombreux arbres d'essences diverses et de «la maison d'été» devenue leur salle de jeux.

Malheureusement, l'actuelle pandémie nous aura empêchés de rencontrer et de féliciter en personne nos lauréats du prix Thérèse-Romer 2020; l'Assemblée générale annuelle de l'APMAQ aura eu lieu cet automne mais en format virtuel. Toutefois, si vous passez sur le Chemin de Chambly, en voiture ou en vélo sur la piste cyclable, un détail important mérite d'être souligné: la magnifique galerie toute blanche ornée d'aiseliers de bois si élégants est perpendiculaire à la rue; les anciens, dans leur sagesse, orientaient leurs demeures de façon à éviter la froidure du vent nordet. N'en soyez pas surpris!

Andrée Bossé



Les lauréats du prix Thérèse-Romer 2020 posant fièrement avec la plaque en carton (de fabrication artisanale) dans l'attente de recevoir la plaque officielle des représentants de l'APMAQ.

André Sainte-Marie et Élisabeth Vincent, deux jeunes gens, issus de familles souches de la ville de Longueuil, passent un contrat de mariage devant le notaire, le 3 novembre 1805. La future épouse reçoit de ses parents un cadeau de mariage. La terre 143 qu'Élisabeth reçoit est celle où se trouve actuellement notre maison. Seize enfants sont nés de l'union d'André et d'Élisabeth; leur second enfant, André Sainte-Marie fils, deviendra le premier maire de Saint-Hubert en 1861. Pendant environ 70 ans, la famille Sainte-Marie a possédé cette maison et la terre 143.

Par la suite, la famille Tremblay l'a acquise et conservée pendant 85 ans. Puis la famille Levac-Shaffer l'a achetée et habitée pendant 45 ans.

En 2007, après plusieurs mois de recherches en quête d'une nouvelle demeure, nous avons fait l'acquisition de la maison Vincent-Sainte-Marie. Avant l'achat de notre maison, mon conjoint et moi n'étions pas encore conscientisés à la conservation du patrimoine bâti. Lors de notre première visite, une nouvelle passion est née!

Selon le bilan de santé de l'inspection, nous devons considérer des déboursés pour la remise en état de plusieurs composantes majeures, dont le revêtement d'étanchéité de la toiture. L'ancienne tôle rouge était âgée et elle permettait le passage de l'eau. Parfois, par forte pluie, nous courrions à travers la maison avec nos seaux afin de recueillir l'eau de pluie!

Afin de conserver le cachet, nous avons fait installer une nouvelle toiture en tôle d'acier rouge. Lors de la démolition de l'ancienne toiture, nous avons eu toute une surprise! Nous avons retrouvé les vestiges d'une vieille toiture faite de bardeaux de cèdres. Quelle excitation que de voir la maison à ses tout premiers débuts!

En façade de la maison, nous retrouvons une galerie constituée de bois muni d'une rampe et de poteaux supportant en partie la structure du toit. Cette galerie présentait de nombreuses pièces pourries, endommagées par l'eau. Le plancher a également subi une déformation importante. Un remplacement complet était donc nécessaire. Tout d'abord, mon conjoint a solidifié la structure de la galerie et remplacé les vieilles planches par de nouvelles en bois de pin de six pouces. Par la suite, il a reproduit chaque barreau, 43 en tout, en se basant sur ceux d'origine; nous avons trouvé quelques vestiges dans le fond de la cour à notre arrivée. Nous avons décapé et repeint l'aspect architectural le plus important, les aisseliers et les boiseries ceinturant le soffite de la toiture.

La fenestration de notre maison a été remplacée depuis déjà plusieurs années. Dans l'ensemble, elle se trouvait encore en bonne condition, mais certains chambranles et fenêtres, surtout ceux exposés aux intempéries, ont été affectés par des infiltrations d'eau nécessitant une restauration et même un remplacement de certaines pièces, telles que les appuis et les piédroits. Des travaux majeurs (sept fenestrations) ont été effectués par mon conjoint et moi.

Nous devons entreprendre des restaurations majeures aux deux foyers, situés aux deux extrémités de notre propriété, car l'installation n'était pas conforme. Nous avons demandé à un entrepreneur spécialisé en maçonnerie d'effectuer les travaux.

La rénovation la plus importante de la cuisine et de la salle à manger a été l'installation d'un nouveau plancher. Un prélat recouvrait le sol des deux pièces. Lorsque nous l'avons arraché, il n'y avait plus de trace du plancher d'origine. Alors, nous avons décidé d'installer des planches de pin rouge. Les comptoirs de la cuisine ont été refaits en bois de pin et nous avons changé l'évier de même que la robinetterie.

La salle de bain située à l'étage était trop petite. Nous devons l'agrandir et y installer une douche. Également, nous avons décapé plusieurs couches de peinture, poncé chaque plancher des chambres à coucher et de la maison d'été et, par la suite, traité le bois avec une huile à parquet.

La Maison Vincent-Sainte-Marie fait partie du circuit patrimonial du Chemin de Chambly. Ce circuit a été réalisé dans le cadre des fêtes du 350<sup>e</sup> de Longueuil en 2007. Une plaque commémorative a été installée devant la résidence, lors de cet événement.



Toit à deux versants courbés percé de lucarnes.



Aisseliers et boiseries décoratives ornant la galerie de la façade avant.



Maison d'été construite vers 1860 située sur l'une des façades latérales du corps principal.

# LA TOITURE DU PÈRE NOËL

Pierre Bleau, ingénieur

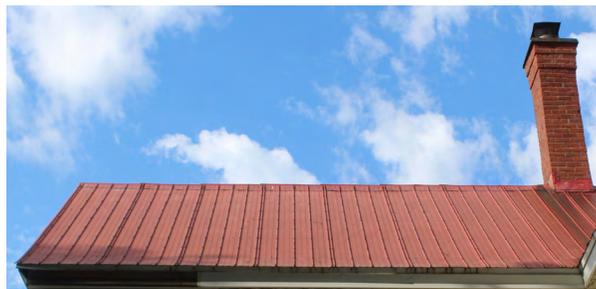
C'est lors d'une brève conversation avec la nouvelle gardienne de nos enfants que nous découvrons le surnom dont on a affublé notre résidence, soit la « maison du père Noël ». Un sobriquet qu'elle explique par la couverture métallique ornée de sa cheminée en brique tout aussi rouge, aux fenêtres, des faux volets en aluminium d'un vert sapin et pour manteau, le revêtement de vinyle blanc. Pas évident pour la réputation de notre vieille dame ! La voilà étiquetée du nom d'un personnage imaginaire au lieu de celui de son premier propriétaire. Pourtant, la maison a abrité sous son toit deux maires et plusieurs générations de la famille Giroux pendant cinquante ans. Est-ce là le signe d'une amnésie collective.

En 1999, cette couverture métallique est encore en bon état. Il faut porter une attention particulière à l'état des rondelles d'étanchéité des vis à tête hexagonale. C'est l'élément faible de son système de fixation ; avec le temps, la rondelle perd de ses propriétés élastiques. Au début, nos priorités portent davantage sur la mise aux normes des installations électriques et sanitaires plutôt que sur l'esthétique. Nous pouvons encore attendre deux décennies et bénéficier de sa durée de vie utile.

Finalement, la décision est prise en 2016 d'éliminer cette tôle à grange. Elle détonne à la suite de la restauration des façades de la maison. On constate l'apparition de rouille autour des noues et une décoloration généralisée en surface. Notre but est de remplacer cette vieille couverture par une toiture de tôle à joint pincé. L'alternative d'un enduit de peinture élastomère de type membrane liquide n'est pas retenue pour des raisons esthétiques et une garantie limitée à environ 15 ans.

Nous engageons un couvreur-ferblantier compétent et fiable établi à moins de deux kilomètres de la maison. Celui-ci hésite toutefois à mobiliser sa petite brigade durant cinq semaines au risque de perdre sa clientèle. Face à l'ampleur du mandat, il propose de réaliser les travaux en deux ans (60 % et 40 %), une suggestion acceptée puisque la toiture est toujours étanche. Le 10 octobre 2017, les travaux débutent par les pans côté façade et sont interrompus dès le 31 octobre par un froid de 10 °C. Les travaux reprennent enfin, le 10 juillet 2018, sur la partie arrière (non visible de la rue). Malgré une canicule mémorable au début du mois d'août, le couvreur-ferblantier achève, tout en sueur, l'ensemble de son œuvre le 16 août sous un tolérable 25 °C.

En résumé, il a dévissé les tôles pour ensuite retirer les couches sédimentaires de bardeaux d'asphalte laissées en place par les précédents couvreurs. La planche à toiture est libérée des têtes de clous à couverture, puis consolidée et recouverte d'une membrane en sous-couche de type élastomère ; il s'agit là d'une mesure de protection utile contre la pluie qui évite l'installation d'une bâche de plastique. Nous aurons gagné plusieurs années de confort grâce cette restauration. La cheminée demeure donc prête à recevoir la visite du père Noël à condition qu'il n'oublie pas son couvre-visage !



Toiture à deux pans recouverte d'un profilé d'acier de couleur rouge surmontée d'une cheminée en briques d'argile.



Phase II des travaux de toiture (partie arrière de la maison). Photo prise du balcon au 5<sup>e</sup> étage d'un sympathique voisin.



Le couvreur-ferblantier se servant d'une plieuse manuelle pour pincer les joints de chacune des feuilles de tôle (à joint debout).



Nouvelle toiture en tôle pincée s'agençant mieux avec le courant architectural de la maison et d'une couleur moins festive.



## TOITURES VERSANT NORD

Ferblantiers couvreurs, spécialistes de  
toitures en tôle pincée, à baguette,  
à la canadienne

RBQ. 5614-2011-01

• acier galvanisé • acier pré-peint • Galvalume



7965, rang Saint-Vincent, Mirabel (Québec) J7N 2T5  
**Jean-François Éthier**, président  
Cell.: (514) 887-1770

## COUPE-FROID LAPOINTE INC. *une expertise, une renommée !*



*Depuis 1964, nous sommes spécialisés  
dans le domaine des coupe-froid pour  
les fenêtres et les portes de bois.*

- Quelques unes de nos réalisations :
- ❖ Maison Henry Stuart ❖ Manoir Mauvide-Genest
  - ❖ Maison Chevalier ❖ Édifice Honoré Mercier
  - ❖ Assemblée Nationale (Salon Bleu)
  - ❖ Maison de la Littérature

1005, Boul. des Chutes  
Québec, Qc G1E 2E4  
Téléphone / Fax : 418 661-4694

[cflap@coupe-froid.com](mailto:cflap@coupe-froid.com)  
[www.coupe-froid.com](http://www.coupe-froid.com)  
Licence RBQ : 2732-1165-36

CORNICHE

MANSARDE

TOITURE

ARDOISE

CUIVRE

ACIER



# Nous sommes là depuis 1987 !

Une entreprise familiale

Tél. : 450 661-9737

[www.Tole-bec.com](http://www.Tole-bec.com)

1212, rue Tellier, Laval (Québec) H7C 2H2  
Télécopieur : 450 661-2713





# LE PATRIMOINE, DU TRAVAIL PROFESSIONNEL À L'ENGAGEMENT POLITIQUE!

Christian Denis, ethno-historien et conseiller municipal

*En cette année 2020 marquée sous le sceau de la pandémie, La Lucarne a invité le lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin à s'exprimer sur ses motivations et son action en matière de sauvegarde du patrimoine bâti.*

Cette reconnaissance en matière de patrimoine, je la reçois avec beaucoup de fierté et d'humilité et elle me permet de refaire ou de revisiter mon engagement depuis plus de 40 ans. Bien que j'aie commencé à collectionner des objets très tôt, c'est à l'école secondaire que, vers 1974, j'ai signé mon premier article engagé contre la destruction potentielle de la Maison Soulard datant du 18<sup>e</sup> siècle et située à la limite de Neuville et de Saint-Augustin dans le cadre de l'implantation d'un projet d'aluminerie. Malgré son audience réduite, cette première prise de position dans le journal étudiant de l'Académie Saint-Louis fut le point de départ de mon engagement lequel ne s'est jamais estompé par la suite. Le patrimoine au sens large venait d'entrer dans ma vie.

## Les années de formation et d'engagement associatif

Quelques années plus tard, je suis entré à l'université Laval en ethnologie québécoise, puis à l'université du Québec à Trois-Rivières afin de poursuivre des études en histoire et d'entreprendre une scolarité de maîtrise en études québécoises. À cette époque, j'ai eu le privilège de travailler à la collection Robert-Lionel-Séguin et de mettre en application les concepts et les connaissances acquises en culture matérielle. Ce bref passage m'a permis de m'initier aussi à l'approche de Robert-Lionel Séguin par sa méthode, ses écrits et la fréquentation de son immense collection d'études. Cette collection et tout son environnement furent pour moi le premier laboratoire d'apprentissage. Lors de mon passage à Trois-Rivières, je me suis impliqué activement dans la SCAP (*Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières*) qui constituait à ce moment-là à peu près la seule forme d'opposition politique et citoyenne face aux ambitions du maire Gilles Beaudoin; ce dernier régnait sur sa ville. Il décida de détruire le bâtiment de la grande usine Wabasso de Trois-Rivières, un des témoins de la naissance de l'industrie textile au Québec. Ce bâtiment, qui s'intégrait harmonieusement dans l'espace urbain, fut remplacé par un centre commercial insipide et sans envergure. Ce projet, nous l'avions combattu fermement afin de provoquer un débat sur la réutilisation du bâtiment historique mais sans succès, le bâtiment fut détruit. Fort heureusement, dans cette tourmente, nous avons réussi à sauver in extremis les archives de la compagnie, à l'insu des propriétaires étrangers et à verser le tout aux Archives nationales du Québec de Trois-Rivières, ceci avec l'assentiment par la suite des autorités concernées.

Il faut dire que cette période était assez fébrile au Québec et que cette démolition, et bien d'autres encore, n'ont fait que nourrir mon intérêt et mon engagement dans différentes associations patrimoniales dédiées à la sauvegarde et à la reconnaissance du patrimoine. Dès le début des années 1980, j'ai été associé au Conseil des monuments et sites du Québec qui constituait l'un des piliers de la sauvegarde du patrimoine au Québec. Par la suite, avec quelques personnes, j'ai été un membre fondateur et administrateur actif pendant plusieurs années de l'AQPI (*l'Association québécoise du patrimoine industriel*); cette dernière contribua de façon importante à la reconnaissance du patrimoine industriel au Québec et à la valorisation des savoirs techniques. Cette décennie déterminante se concluait pour moi de façon positive car, en 1988, quelques mois avant l'ouverture du Musée de la civilisation, j'ai eu le bonheur d'être recruté pour y travailler comme conservateur au développement des collections. En rétrospective, je peux vraiment affirmer que c'est mon passage à la collection Séguin et mon engagement associatif qui m'ont permis de faire le saut vers une institution nationale pour laquelle je consacrerai les trente prochaines années de ma vie, de 1988 à 2018.

## La vie professionnelle et l'action politique!

Parallèlement à une vie professionnelle entièrement dédiée au patrimoine matériel dans cette grande institution, j'ai poursuivi mon engagement auprès d'organismes voués à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine. Au même moment, je suis passé de la parole aux actes en achetant et en sauvant une maison patrimoniale à Grondines que je possède encore. J'ai toujours eu la conviction que, pour changer les choses, il fallait prêcher par l'exemple et s'engager dans l'action politique. J'ai été élu en 1996 à titre de conseiller municipal à Grondines et à Deschambault-Grondines après la fusion de 2002.

Aujourd'hui, je cumule plus de 23 ans de vie politique et d'implication dans mon milieu en favorisant la sauvegarde du patrimoine. J'ai la chance de vivre dans une municipalité rurale qui fait partie de l'Association des plus beaux villages du Québec. Modestement, je considère que nous sommes certainement dans le peloton de tête des villages qui investissent dans le patrimoine et la culture au sens large sans pour autant négliger d'autres secteurs.

Au cours des années, nos préoccupations et nos interventions ont évolué du cadre bâti à la mise en valeur paysagère tout en favorisant la créativité renouvelée avec Culture et patrimoine de Deschambault-Grondines et la Biennale internationale du lin de Portneuf qui, elle, favorise l'intégration de l'art contemporain dans un milieu bâti traditionnel. L'un des projets dont je suis particulièrement fier, c'est celui d'avoir contribué à la conversion du presbytère de Grondines et à la sauvegarde de la terre de la fabrique; cet ensemble est devenu le Sentier de la fabrique par la mise en valeur du milieu patrimonial et naturel entre le fleuve et le noyau institutionnel.



Presbytère de Grondines et le Sentier de la fabrique Deschambault-Grondines.

J'ai aussi siégé au Comité d'urbanisme pendant plusieurs années afin d'orienter et de mettre en place des politiques permettant une meilleure harmonisation des cadres bâtis ancien et actuel. Nous avons instauré un PIIA (*Plan d'implantation et d'intégration architecturale*) sur les 22 kilomètres du chemin du Roy qui traversent notre territoire et qui s'étendent aussi dans les noyaux urbanisés anciens. Évidemment, c'est un travail d'équipe qui ne peut réussir qu'avec le soutien et l'adhésion des citoyens et citoyennes engagés dans la municipalité. Je réitère que l'engagement politique à petite échelle finit par avoir une portée insoupçonnée qui dépasse largement nos frontières locales. J'ai été invité à quelques reprises comme conférencier afin de témoigner sur le patrimoine à Deschambault-Grondines et surtout sur les interventions municipales et citoyennes visant à le protéger.



Maison de Deschambault-Grondines.

D'ailleurs en 2013, j'ai reçu le prix de l'engagement culturel de la MRC de Portneuf en même temps que mon fils qui, lui, recevait un prix pour la restauration de sa maison patrimoniale dans une municipalité voisine; trois ans plus tard en 2016, on me décernait le Prix du patrimoine de la Région de la Capitale-Nationale pour une contribution remarquable d'un élu à la mise en valeur du patrimoine. Voilà deux prix qui traduisent à la fois mon implication dans le domaine mais aussi dans une communauté qui soutient son patrimoine.

Ce travail de terrain, par l'action municipale et patrimoniale, a toujours été en symbiose avec mon travail professionnel au Musée de la civilisation comme responsable de plusieurs secteurs des collections, ceci permettant de mieux intégrer les différents types de patrimoine sous une seule et même réalité. Mes fonctions comme conservateur et responsable du programme Patrimoine à domicile visaient à préserver le patrimoine mobilier. Dans ce contexte, nous avons eu le bonheur de parcourir le Québec pendant plus de 15 ans et d'animer, sur la chaîne *Historia*, l'une des premières émissions dédiées au patrimoine mobilier tout en valorisant par ricochet le patrimoine immobilier. Cette émission, diffusée pendant plus de six ans, a connu un grand succès. Elle a permis aux Québécois de découvrir leurs meubles anciens et de nourrir leur intérêt pour les beaux objets. Aujourd'hui, bien que retraité du Musée de la civilisation, je demeure toujours bien ancré dans la réalité patrimoniale en qualité de président du Centre d'archives régional de Portneuf.

## Donner au suivant pour la suite du monde

Ce parcours professionnel et personnel orienté vers le patrimoine comme mode de vie n'a pas été sans rejaillir sur la famille et l'entourage. Outre le soutien indéfectible de ma conjointe, il fallait aussi la complicité de toute la famille et, comme le dit l'expression populaire, «*la pomme ne tombe pas bien loin de l'arbre*». C'est ce qui est arrivé à mes deux enfants qui sont aussi des passionnés du patrimoine. Nul doute que le discours a fait son œuvre. Mon fils a acquis sa première maison patrimoniale à Saint-Casimir et s'est lancé dans un projet de restauration qui a fait l'objet d'une émission sur *Historia* dans le cadre de la série *Passion maisons* où nous avons tous deux partagé l'écran. Puis, il est devenu copropriétaire de la Microbrasserie Les Grands Bois qui a réhabilité l'ancien cinéma et centre culturel de Saint-Casimir. Quant à ma fille, elle vient d'acquies sa première maison ancienne qui date de 1850; nul doute qu'elle en fera un beau projet de vie.

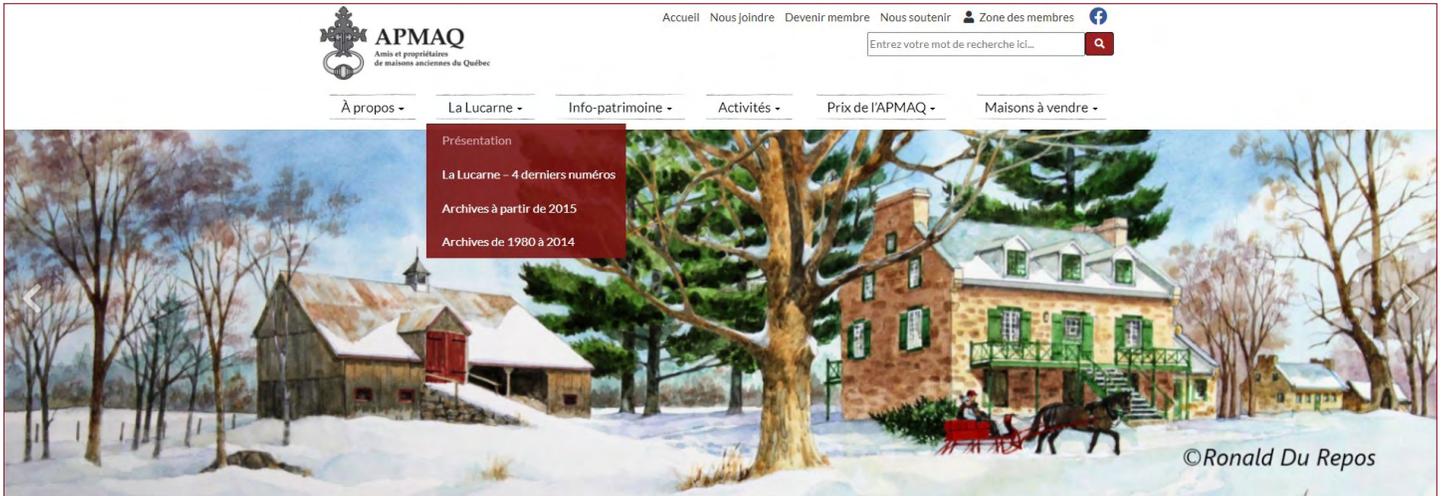


Microbrasserie les Grands Bois, Saint-Casimir de Portneuf. Magnifique bâtiment Art déco dessiné en 1946 par l'architecte trifluvien Ernest L. Denoncourt (1888-1972).

D'une génération à l'autre, il est intéressant de constater comment une même finalité peut emprunter des chemins différents. Pour nous, il y avait la passion identitaire et toute cette mouvance politique des années 70; pour les enfants du nouveau millénaire, c'est beaucoup l'importance de limiter leur empreinte écologique par la réhabilitation d'une maison ancienne qui constitue une source de motivation. Cette relève est nécessaire si on veut faire face aux défis de notre époque en matière de sauvegarde du patrimoine québécois.

# LES ARCHIVES DE LA LUCARNE SONT MAINTENANT DISPONIBLES EN LIGNE

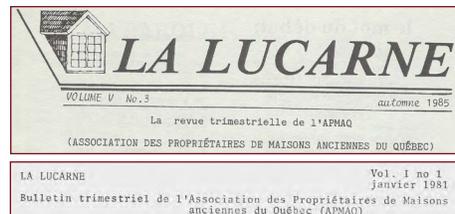
Bonne nouvelle! Les membres et le public peuvent maintenant consulter tous les numéros de *La Lucarne* publiés depuis la création de l'APMAQ, il y a 40 ans de cela. Grâce à la collaboration de Pierre Bleau à la numérisation et de Daniel Milot à la publication, tous les numéros manquants de *La Lucarne* vous sont maintenant accessibles. Il est à noter cependant que les quatre derniers numéros continuent d'être réservés aux membres.



## Comment lire un article ou un numéro complet de *La Lucarne*?

À la barre du menu, cliquez sur **La Lucarne** et choisissez l'une des trois options suivantes selon l'année de parution du numéro désiré. Ces trois options comportent quelques distinctions :

- *La Lucarne* — quatre derniers numéros : seuls les membres de l'APMAQ peuvent accéder au numéro complet en format PDF de même qu'à la totalité des articles numériques.
- *Archives à partir de 2015* : Ces numéros sont accessibles à tous (public et membres). Tout comme l'option précédente, vous pouvez cliquer sur l'article voulu dans le sommaire d'un numéro pour y accéder.
- *Archives de 1980 à 2014* : Vous y trouverez le sommaire de tous ces anciens numéros. Par contre, le seul moyen de lire un article est d'ouvrir le fichier PDF du numéro recherché.



## Comment rechercher un article

Vous vous intéressez à un sujet précis? Deux outils de recherche vous sont proposés par notre solution web :

1. *La recherche par catégorie* : Chaque article publié dans *La Lucarne* depuis 2015 est enregistré sous une ou plusieurs catégories. Par exemple, vous pouvez facilement retrouver tous les articles concernant le prix Thérèse-Romer. À la barre du menu, cliquez sur « **À propos/ Nouvelles** » et choisissez ensuite la catégorie souhaitée. Les articles vous seront présentés en ordre chronologique de parution.
2. *La recherche par mots-clés* : Pour une recherche plus fine, nous vous invitons à utiliser le moteur de recherche du site. Inscrivez le ou les mots désirés dans la barre de recherche en haut de la ligne du menu. Consultez l'option du menu « **La Lucarne/Présentation** » pour obtenir plus d'information à ce sujet.

Rendez-vous maintenant sur notre site web à l'adresse : <https://www.maisons-anciennes.qc.ca>